

LE PHOTOMONTAGE N°21 : BOURG DE MAISONTIERS

Ce point de vue se place dans le centre de Maisontiers, au niveau de la mairie. Il est intéressant car le clocher de l'église et le château de Maisontiers (monument historique) sont tous deux visibles à la droite du panorama.

La trame bocagère est très dense sur ce secteur : par conséquent, les éoliennes des trois variantes sont très peu visibles depuis cette rue.

Dans le cas des variantes 2 et 3, seuls quelques bouts de pales percent la trame arborée. Concernant la variante 1, certaines éoliennes apparaissent clairement. Il s'agit des éoliennes E1, E2 et E3 puisqu'elles se placent à l'ouest de la zone de projet et donc plus proche du bourg de Maisontiers que les trois autres machines. De plus, le motif est plus étalé que pour les variantes 2 et 3, et ses éoliennes se rapprochent d'avantage du parc de Maisontiers-Tessonnière (à gauche du panorama).

Si l'on ne tient pas compte des filtres visuels en place (végétation), on remarque que les variantes 2 et 3 ont une implantation plus lisible ce qui signifie que depuis les secteurs sud-ouest du territoire d'étude, elles sont préférables en matière de lisibilité du parc. Le fait que la variante 3 ne présente qu'une ligne simplifiée d'autant plus le motif puisqu'aucune éolienne ne se superpose.

La différence de hauteur des machines entre les variantes 1 et 3 (200 m bout de pale) et la variante 2 (180 m bout de pale) est peu visible depuis ce point.

Les variantes 2 et 3 sont plus adaptées d'un point de vue paysager depuis le bourg de Maisontiers, et plus généralement depuis les secteurs sud-ouest du territoire étudié.



Figure 19 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°21 (vue schématique couleur non-gommée)

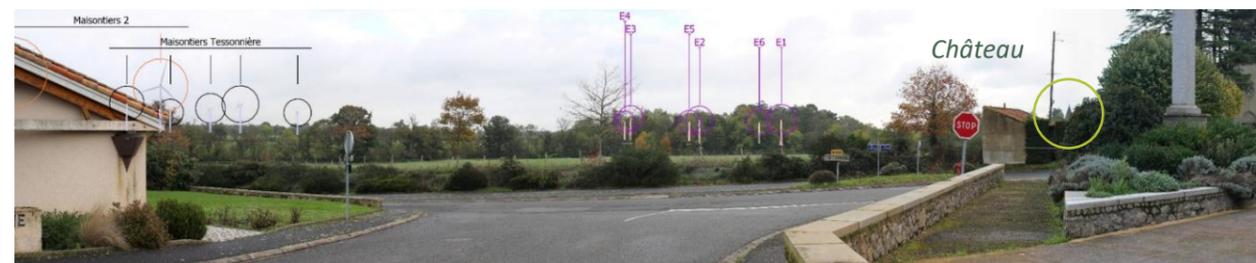


Figure 20 : La variante 2 vue depuis le point de photomontage n°21 (vue schématique couleur non-gommée)



Figure 21 : La variante 3 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°21 (vue schématique couleur non-gommée)

LE PHOTOMONTAGE N°32 : NORD-EST DU BOURG DE SAINT-LOUP-SUR-THOUE, RD46 ET VALLEE TOURISTIQUE DU THOUE

Ce point de photomontage se place au niveau de la RD46 traversant le bourg de Saint-Loup-sur-Thouet. En position topographique haute, ce point permet à la fois d'évaluer les perceptions depuis un axe routier secondaire et un bourg, mais aussi de voir comment s'organise les différentes variantes par rapport à la vallée du Thouet, élément structurant du territoire et d'intérêt touristique.

Les différentes propositions de projet apparaissent ici à l'arrière du coteau ouest de la vallée du Thouet. On ne note aucun effet de surplomb quelle que soit l'implantation car leur moitié inférieure est masquée par le relief et les boisements et qu'elles apparaissent sur des vues semi-éloignées.

La variante 3 apparaît clairement ici comme la proposition la plus lisible : l'alignement est net et souligne le coteau de la vallée, les interdistances sont homogènes ainsi que les altitudes sommitales. Les variantes 2 et 3 sont plus floues, des machines se superposant parfois (E2 et E5 dans le cas de la variante 1 et E3 et E5 dans le cas de la variante 3).

La différence de hauteur des machines entre les variantes 1 et 3 (200 m bout de pale) et la variante 2 (180 m bout de pale) est peu visible depuis ce point.

La variante 3 semble ici la plus adaptée car la plus lisible depuis le village de Saint-Loup-sur-Thouet et plus généralement depuis le coteau est de la vallée du Thouet.

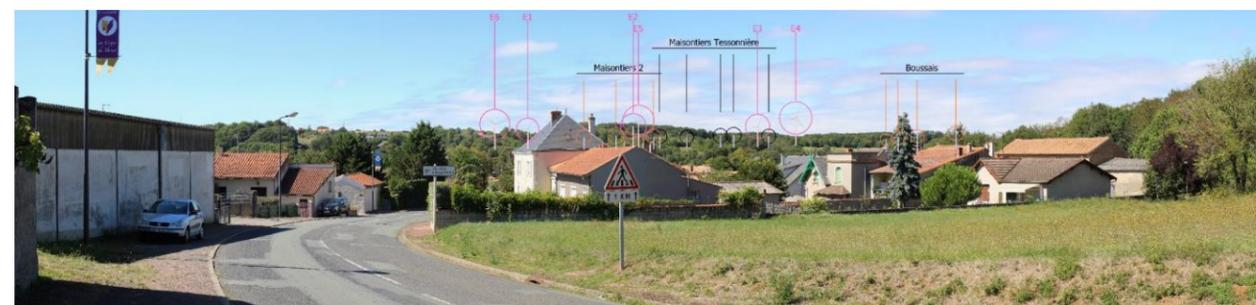


Figure 22 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°32 (vue schématique couleur non-gommée)

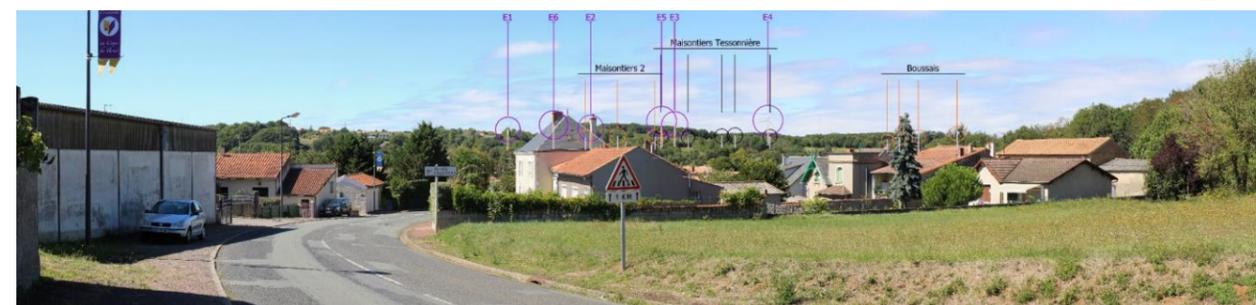


Figure 23 : La variante 2 vue depuis le point de photomontage n°32 (vue schématique couleur non-gommée)

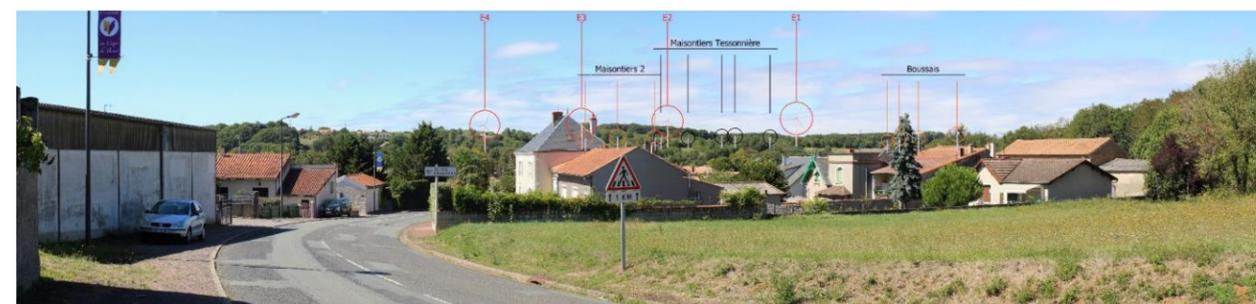


Figure 24 : La variante 3 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°32 (vue schématique couleur non-gommée)

LE PHOTOMONTAGE N°36 : RD725 ENTRE BOUSSAIS ET LA MAUCARRIÈRE

Ce point de photomontage est situé sur un tronçon de la RD725 entre Boussais et la Maucarrière. Il permet donc d'appréhender les différentes variantes depuis le nord-ouest du territoire d'étude.

Dans le cas des trois variantes proposées, les éoliennes apparaissent sur la ligne d'horizon dans des vues semi-éloignées.

On note tout d'abord que l'emprise visuelle horizontale de la variante 1 est nettement plus importante que pour les deux autres variantes et il est plus difficile de différencier ses éoliennes de celles du parc de Maisontiers-Tessonnière. De plus, son implantation en deux lignes n'est pas clairement identifiable puisque les interdistances sont hétérogènes et que deux éoliennes (E2 et E3) se superposent, brouillant ainsi le motif.

Dans le cas de la variante 2, l'étalement du motif est moindre. Sa lisibilité est meilleure malgré un petit effet de brouillage dû à la superposition d'E3 et E6.

Concernant la variante 3, son implantation en ligne unique est tout à fait lisible. Les interdistances et leur altitude sommitale apparentes sont hétérogènes mais l'ensemble donne un harmonieux effet de perspective.

La différence de hauteur des machines entre les variantes 1 et 3 (200 m bout de pale) et la variante 2 (180 m bout de pale) n'est pas visible depuis ce point.

La variante n°3 est donc plus satisfaisante en matière de lisibilité car son implantation en ligne est nettement compréhensible depuis le secteur nord-ouest du territoire étudié.



Figure 25 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°36 (vue schématique couleur non-gommée)

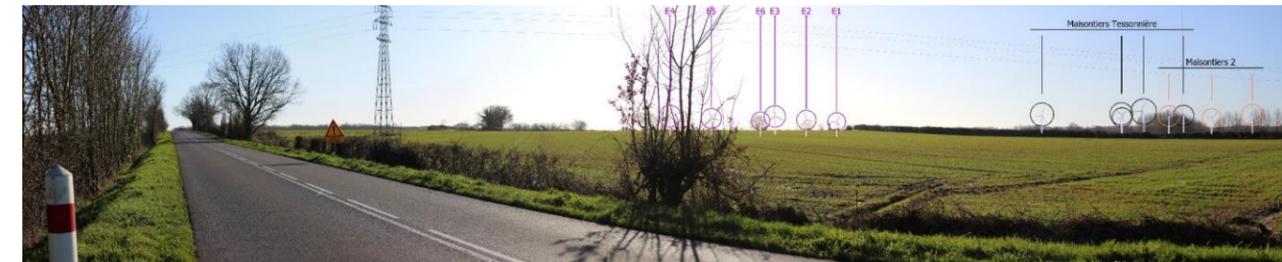


Figure 26 : La variante 2 vue depuis le point de photomontage n°36 (vue schématique couleur non-gommée)



Figure 27 : La variante 3 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°36 (vue schématique couleur non-gommée)

LE PHOTOMONTAGE N°39 : RD938 ENTRE LAGEON ET LA ZONE DE PROJET

Ce point de photomontage se place au sud de la zone de projet sur la RD938, axe majeur du territoire traversant la zone d'étude.

Les éoliennes des trois variantes apparaissent dans l'axe de la route. Elles se superposent toutes rendant la lecture des différentes implantations difficiles. Alors que les variantes 1 et 2 se divisent en deux paquets d'éoliennes étirant alors le motif, la variante 3 ne présente qu'un seul groupe. Le motif est alors moins étalé pour cette proposition.

Le parc de Airvault Glénay se dessine à l'arrière des éoliennes des variantes 1 et 2 brouillant d'autant plus le motif.

Depuis ce point particulier du territoire, les filtres visuels en place masquent partiellement les variantes 1 et 2 et occultent entièrement la variante 3. C'est donc cette dernière qui est la plus adaptée depuis cette section de la RD938.

La différence de hauteur des machines entre les variantes 1 et 3 (200 m bout de pale) et la variante 2 (180 m bout de pale) n'est pas visible depuis ce point.

Depuis le sud du territoire, au niveau de la RD938, les différentes implantations sont très peu lisibles. La variante 3 semble la moins impactante puisque les éoliennes se concentrent toutes dans un angle visuel réduit contrairement aux variantes 1 et 2 et qu'elles ne se superposent pas avec le parc de Airvault-Glénay.



Figure 28 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°39 (vue schématique couleur non-gommée)



Figure 29 : La variante 2 vue depuis le point de photomontage n°39 (vue schématique couleur non-gommée)



Figure 30 : La variante 3 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°39 (vue schématique couleur non-gommée)

LE PHOTOMONTAGE N°40 : SOMMET DE LA BUTTE DU FIEF D'ARGENT

Ce point de vue permet une vue globale sur les différentes implantations puisqu'il se place au sommet de la butte du Fief d'Argent, située en surplomb de la vallée du Thouet à l'est de la zone de projet.

Depuis ce point panoramique, les éoliennes des différentes variantes se dessinent nettement dans le paysage. D'autres parcs éoliens en exploitation ou en projet sont également perceptibles comme le parc de Maisontiers-Tessonnière et son projet d'extension qui s'étendent à l'arrière des trois variantes.

La lisibilité des diverses propositions est dans l'ensemble bonne dans tous les cas. Les éoliennes s'alignent à l'horizon et s'organisent de manière cohérente. Toutefois, alors que les interdistances apparentes entre les éoliennes des variantes 1 et 2 ne sont pas totalement homogènes puisque l'implantation se fait sur deux lignes, la variante 3 est parfaitement alignée et régulière. Sa lisibilité est optimale depuis ce point.

La différence de hauteur des machines entre les variantes 1 et 3 (200 m bout de pale) et la variante 2 (180 m bout de pale) n'est pas visible depuis ce point au vu de la distance et de la faible différence de hauteur (20 m).

La variante 3 apparaît clairement comme la plus adaptée depuis le panorama offert par la butte du Fief d'Argent puisque son implantation est la plus lisible.

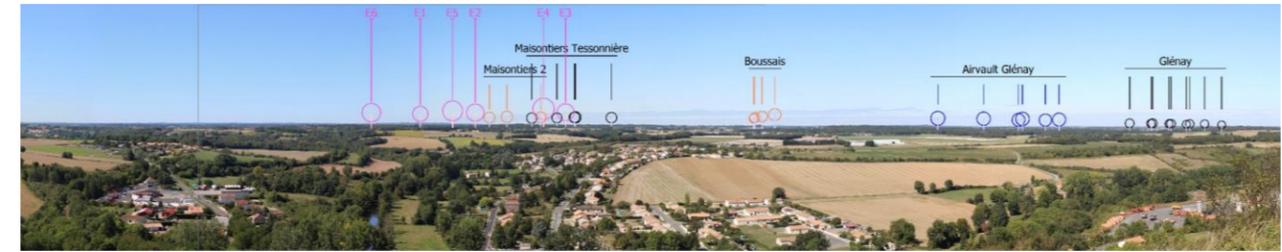


Figure 31 : La variante 1 vue depuis le point de photomontage n°40 (vue schématique couleur non-gommée)

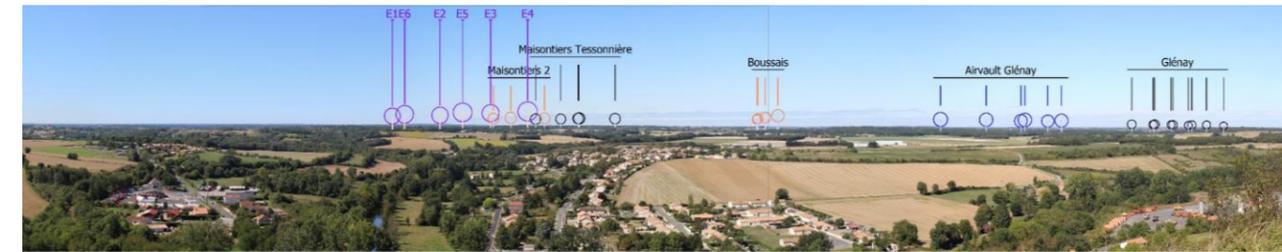


Figure 32 : La variante 2 vue depuis le point de photomontage n°40 (vue schématique couleur non-gommée)

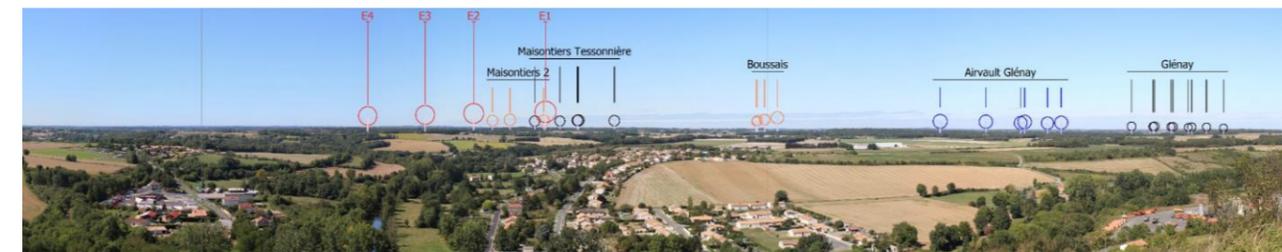


Figure 33 : La variante 3 [retenue] vue depuis le point de photomontage n°40 (vue schématique couleur non-gommée)